



Le P'tit journal

Bulletin d'informations de la commune d'Heiltz le Maurupt - Janvier 2022 - N°18



Site Municipal www.heiltz-le-maurupt.fr

Édito du Maire

Le temps est comme un flocon de neige : pendant que l'on se demande ce que l'on va en faire, il fond.

Ovide a écrit « les années nous viennent sans bruit »

Du ventre de la terre, une nouvelle année va surgir, on espère résolutions et renaissances, on souhaite éteindre nos soucis et rallumer nos rêves, on l'aimerait souriante et enrubannée, pas si facile hélas... Tourner la page du calendrier n'effacera pas pour autant les difficultés passées !

Cette année encore, nous avons dû subir les assauts de l'infiniment petit, cet ennemi invisible, implacable et insaisissable qui sans cesse menace et progresse.

Il nous faut rester prudents face à cette pandémie qui ne cesse de se répandre, il nous faut poursuivre sur ce chemin rigoureux, se protéger et protéger les autres en appliquant sans relâche les gestes barrières en prenant soin toutefois de rester attentif à notre prochain : « regarder l'autre, l'écouter, lui sourire, d'après moi, c'est le commencement de l'être humain » avait écrit sœur Emmanuelle.

La vie associative s'est éteinte, nous ressentons pourtant ce besoin du « vivre ensemble » sans contraintes ; la plupart des manifestations ont été annulées, par chance, un semblant d'embellie a permis au comité des fêtes de nous faire partager une fête patronale parfaitement réussie, qu'il en soit remercié !

Cette situation est dérangeante et nous touche à la fois sur un plan individuel et collectif, nous avons hâte de renouer le fil brusquement interrompu de nos habitudes alors, malgré les restrictions, malgré la morosité qui ternit nos plaisirs, prenons patience, les difficultés ne sont pas faites pour abattre mais pour être abattues, il y a des choses qui dépendent de nous mais hélas, d'autres qui n'en dépendent pas !

Regardons donc l'avenir avec un œil malicieux. J'espère que cette période magique des fêtes vous a émerveillée que vous avez passé un Noël tout en douceur, en famille, dans la joie, la bienveillance et la sérénité, avec une pensée particulière pour ceux qui nous ont quitté, ceux qui sont dans la précarité et ceux qui luttent contre la maladie.

Même si les vœux à l'aube d'une nouvelle année ne sont qu'illusoire, nous y plongeons nos espoirs alors, très belle année 2022 à toutes et tous, qu'elle soit l'opportunité d'un vrai épanouissement, que les problèmes vous épargnent, profitez pleinement de la vie, « le plus lourd fardeau, c'est d'exister sans vivre » selon Victor Hugo.

J'aimerais pouvoir vous donner rendez-vous pour partager la galette le 16 janvier, hélas, pour le moment, au regard du rebond de la pandémie, nous restons dans l'expectative.

Claudine Dubéchet

Le repas des Aînés, le 14 novembre

Une relative accalmie au sein de cette tempête sanitaire nous a permis de réaliser cette manifestation que nous avons dû annuler l'an passé.

Merci à Pierre pour l'excellent repas qu'il nous avait concocté et à Sabine et Stéfan pour leur animation prise en charge financièrement par le club Détente et Loisirs.

Sur 110 personnes conviées, seules 41 ont répondu à notre appel.

Quel dommage de ne pas profiter d'un tel moment de convivialité, refuser de s'intégrer au cercle des seniors ne change rien au temps qui passe, on ne peut s'empêcher de vieillir mais, on peut s'empêcher d'être vieux, ayons à l'esprit cette petite phrase de Bouvard "se croire plus jeunes que ceux qui sont nés la même année que soi constitue le début de la vieillesse".

A l'année prochaine !



Inondations



Une fois encore, notre commune a été impactée par les crues !

En février dernier, malgré la submersion des rues, le pire a été évité, les habitations n'ont pas été impactées, il n'en fut hélas pas de même en juillet !

L'exaspération des riverains est à son comble d'autant que, malgré la reconnaissance en l'état de catastrophe naturelle, des contrats d'assurances ont été résiliés au regard de la récurrence du phénomène, doublant ainsi la peine des sinistrés.

Certes, on peut considérer que les caprices de Dame Nature sont provoqués par le changement climatique et peuvent être déterminants, mais, pas que !

Des travaux sont entrepris ou en passe de l'être sur le territoire meusien sans aucune considération sur l'impact en aval : ouvertures de carrières, surélévation d'un chemin, abaissement des ponts, etc. sans parler du mauvais entretien des cours d'eau.

Une étude pourrait être menée entre la DDT Marne et la DDT Meuse mais devrait durer de 24 à 36 mois, alors, en attendant ??

Des travaux en interne ont été entrepris à la suite du rendu de l'étude ARTELIA : remise en état de la digue d'Alliancelles, faucardage des fossés, nettoyage du Flançon et de la Noue Robert, réouverture du bras du moulin d'Ulmoy et travaux à la Filature, élargissement de la brèche au trou Chrétien, reprise de l'ouvrage de la Planche Coulon en cours, tout ceci en partenariat avec la 4CVS, l'AF et de syndicat hydraulique du Perthois.

Cette étude fait apparaître d'autres préconisations, la reprise de la rue des alizés, le redimensionnement d'un ponceau sur la D14 mais, pour ce faire, une autre étude doit être diligentée... on empile les études, c'est onéreux et ce faisant, on progresse à la vitesse de l'escargot à l'inverse de la montée des eaux !

Pour tenter de pallier le ravage des habitations en cas de nouvelles crues, la 4CVS a fait l'acquisition d'un « Watergate » pour une somme de 13 158€ HT.

Il s'agit d'un barrage mobile et souple destiné à empêcher l'eau de progresser en direction du village lorsqu'il sera déployé rue des Alizés : l'eau s'engouffre dans le barrage et plaque la toile au sol, la poussée d'Archimède soulève la toile de rétention, les forces de frottement contiennent la poussée hydrostatique, c'est un dispositif autostable et sans ancrage pouvant être installé en quelques minutes.

Nous fondons tous nos espoirs en son efficacité espérant toutefois que nous n'aurons pas à le tester.

Petite démonstration de l'installation.





Le P'tit journal



Durant cet épisode bien inattendu en plein été, nous avons pu compter sur l'aide précieuse des pompiers venus prêter main forte aux sinistrés pour surélever les meubles et procéder au nettoyage des habitations lorsque les eaux se sont retirées.

Monsieur le sous-Préfet suivait régulièrement l'évolution de la situation, il est ensuite venu à notre rencontre afin d'évoquer cette problématique, nous lui avons offert une visite guidée sur site, pour donner suite à cela une réunion a eu lieu avec tous les partenaires concernés, DDT, Département, Police de l'eau, syndicat du Perthois, 4CVS, il est urgent de trouver des solutions pérennes, nous ne voulons plus nous contenter de réunions et d'études, on doit désormais passer à l'action !

Travaux

Assainissement :

La première tranche de travaux sur le réseau d'eaux usées s'est achevée durant l'été.

L'entreprise SEETP Robinet a effectué un travail remarquable dans des conditions parfois dantesques en raison des remontées de la nappe phréatique.

La seconde tranche va bientôt débuter sur les rues d'Ulmoy et du Moulin, le coût de ces travaux évalué à 361 000€, hors subventions sera supporté par la 4CVS.

C'est l'entreprise la Marnaise qui a remporté ce marché.



Voirie :

L'aménagement de la traverse D61, ce dossier en gestation depuis des lustres va-t-il enfin être finalisé ?

Ces travaux auraient dû être effectués en 2021 et ont été repoussés pour des raisons administratives en partie dues au Covid.

Le projet concernait les rues d'Ulmoy, du Moulin et de la place or, revirement de la 4CVS, la rue de la place a été soustraite de ce programme, malgré mon insistance, je n'ai pas réussi à me faire entendre, l'an passé pourtant, ce projet avait été adopté !

J'imagine aisément le mécontentement des riverains quand on fait un état des lieux !

Le budget prévisionnel est de 78 100€ HT, 350 000€ pour la 4CVS, 315 000€ pour le Département et 116 000€ pour la commune.

Les demandes de subventions sont en cours.

Eau potable :

Autre source de désagréments, le réseau d'adduction d'eau potable.

Contrairement à ce qui avait été écrit dans l'édition précédente du p'tit journal, nous allons devoir procéder à sa réhabilitation rue d'Ulmoy, du Moulin et de la Place.

En début d'année, nous avons fait effectuer des tests sur nos canalisations qui s'avèrent en parfait état mais, la



Le P'tit journal



commission voirie de la 4CVS a décidé à l'unanimité que les communes qui bénéficient d'une réfection de traverse doivent impérativement revoir le réseau, éradiquer les branchements et raccords plomb qui ne seraient peut-être plus étanches... Bien des désagréments qui auraient pu être évités si les travaux avaient été réalisés en leur temps.

Cette opération entièrement à la charge de la commune est évaluée à 210 000€ HT, des demandes de subventions sont en cours au titre de la DETR et auprès du Département.

Tous ces travaux vont s'échelonner sur plusieurs mois et nous nous excusons par avance pour la gêne occasionnée mais, c'est un mal nécessaire !

Sécurisation des abords du groupe scolaire

En raison de nombreuses incivilités, d'intrusions intempestives de véhicules en tous genres, des camions, en particulier, sur le parking intérieur de l'école, la nuit et durant les week-ends et les vacances scolaires, j'avais alerté la 4CVS de la nécessité de sécuriser le site, c'est désormais acté, des plots rétractables ont été installés pour une somme de 15 288€ Ht, cette opération sera naturellement subventionnée.



Cimetière communal

En octobre 2017, nous avons entrepris la reprise des concessions abandonnées au sein de notre cimetière.

Nous avons clôturé cette action en septembre 2021, le procès-verbal en bonne et due forme a été rédigé.

Ce fut un travail titanesque pour Corinne, surtout, et les membres de la commission.

Toutes les concessions qui restent en l'état d'abandon et qui n'ont pas été revendiquées par des descendants deviennent disponibles, nous pouvons donc désormais concéder ces emplacements.

Dès lors qu'une concession est reprise, il appartient à la commune de procéder à l'exhumation des restes des personnes y ayant été inhumées, de les placer

dans un reliquaire sur lequel figurera les noms et de les déposer dans l'ossuaire.

Une reprise a d'ores et déjà été effectuée, celle des consorts Leblond ; la dernière inhumation datait de 1919, la pierre tombale qui présente une valeur patrimoniale a été rénovée et installée entre les deux espaces cinéraires, les restes prélevés avec tout le respect dû à ces défunts sans descendance.

Le second espace cinéraire a été achevé, nous disposons de dix cavurnes supplémentaires.

Aire de jeux

Les jeux très prisés de nos chères têtes blondes ont vieilli et le remplacement des structures est envisagé.

Le devis avoisine les 30 000€ HT, nous avons sollicité des aides auprès du GRAND EST et au titre de la DETR, si les subventions sont à la hauteur de nos attentes, nous pourrions envisager cette restructuration à la fin du printemps.

Peupleraies communales

La commission des bois s'est réunie et a visité les peupleraies afin de constater les dégâts occasionnés par le puceron lanigère.

Il a été décidé d'entreprendre des coupes sanitaires d'urgence nous permettant de ne pas perdre trop d'argent sur les ventes.

En raison de cette calamité une subvention de 2,50€ par plant nous a été accordée pour replanter, sachant qu'un plant coûte aux environs de 10€.





Le P'tit journal



Entretien de caniveaux

Nous avons fait appel à une société afin d'assurer l'entretien des caniveaux.

Il en sera ainsi chaque année, allégeant considérablement le travail des employés communaux qui ne sont plus que deux désormais à la suite du départ en retraite anticipée d'Aimé qui ne sera pas remplacé.

Je vous rappelle en revanche que l'entretien des trottoirs incombe à chaque riverain ; or, nous constatons que bon nombre d'entre vous semble l'avoir oublié alors, s'il vous plaît, faites preuve de civisme en traquant les herbes folles !

P'tits j'tons verts

Cette aide économique a été mise en place et matérialisée par ces fameux p'tits j'tons verts, financée par la 4CVS et la commune.

Cette action a semble-t-il été bien appréciée, j'ai souvent entendu « merci, c'est sympa »

Cela a également permis de mieux connaître ou de découvrir les acteurs économiques de notre territoire, partenaires de l'opération.

France Services

Un conseiller numérique est venu rejoindre l'équipe de France services :

1. Prise en main d'un équipement informatique
2. Naviguer sur internet
3. Envoyer, recevoir et gérer ses courriels
4. Créer et gérer ses contenus numériques
5. Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
6. Apprendre les bases du traitement de texte

Permanences : Pargny-sur-Saulx le lundi de 13 h 30 à 17 h 15

Sermaize-les-Bains le jeudi de 8 h à 11 h 45

Bassuet le mercredi de 13 h à 17 h

Ateliers sur inscription : Pargny-sur-Saulx le lundi matin

Sermaize-les-Bains le mardi après-midi

Bassuet le vendredi matin

Contact au 03 26 73 76 35 ou par mail : conseillernumerique@4cvs.frnt

Des ateliers peuvent être mis en place dans d'autres communes, si vous êtes intéressés, adressez vous en mairie.

Finances publiques

Pour faire suite à la réorganisation du réseau de proximité des Finances publiques, à la fermeture de la trésorerie de Sermaize-les-Bains, l'accueil des usagers particuliers se verra modifié.

Les finances publiques maintiendront cependant une présence régulière à compter du 23 janvier 2022, dans les locaux de France Services :

- Pargny-sur-Saulx : chaque lundi de 13 h 30 à 16 h
- Sermaize-les-Bains : chaque lundi de 9 h à 12 h
Chaque jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

L'agent qui assurera l'accueil sera en mesure d'apporter une réponse aux questions les plus courantes relatives aux impôts, aux factures locales et aux amendes.

De plus, il sera à même de transmettre toute question ne nécessitant une analyse du Service des impôts des particuliers (SIP) dont relèvent les contribuables de la 4CVS. Ce transfert sera réalisé sans démarche complémentaire de l'usager. Le SIP prendra alors directement attache de l'usager, dans un délai maximal de 8 jours, afin de traiter sa demande.



Le P'tit journal



FTTH, la fibre

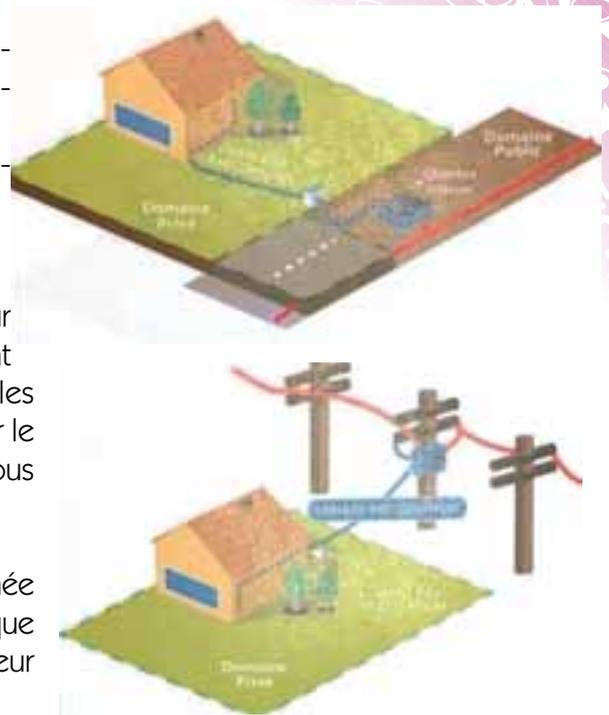
Vous attendez tous avec impatience l'installation de la fibre optique qui permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit.

Notre commune devrait en bénéficier au plus tard en août prochain.

Pour le raccordement, on distingue deux étapes :

Le déploiement sur le domaine public : avec comme récepteur puis émetteur le Nœud de Raccordement Optique, c'est le point de concentration du réseau de fibre optique où sont installés les équipements actifs. De ce point, la fibre continue son chemin sur le domaine public jusqu'aux différents quartiers, ici c'est déjà fait, vous avez pu le constater.

Le déploiement jusqu'à votre domicile : la fibre optique est amenée du domaine public à l'intérieur du logement jusqu'à la prise optique terminale, c'est le point de raccordement physique de l'utilisateur final.



Une fois la fibre optique déployée et ouverte à la commercialisation, c'est à chacun d'intervenir :

- Commencez par tester votre éligibilité puis contactez l'opérateur de votre choix présent sur le réseau LOSANGE
- Souscrivez un abonnement selon vos besoins ou vos envies
- Prenez rendez-vous avec votre opérateur pour déclencher l'intervention du raccordement du domaine public à votre domicile

Si votre réseau électrique arrive en souterrain, la fibre passera en souterrain, si votre réseau arrive en aérien, la fibre arrivera en aérien.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur « le blog tendances fibre »

TTC (Toto Tour Club)

Les membres de l'association de sont réunis le samedi 11 décembre dernier pour réélire le bureau. Ont été élu à l'unanimité : Séverine Itant (secrétaire), Gabrielle Petit (trésorière), Mickaël Djaoudi (président) et Stéphane Hette (vice-président).

En raison de la COVID un certain nombre d'évènements n'ont pas pu avoir lieu cette année nous espérons toutefois pouvoir organiser le samedi 25 juin l'habituelle randonnée moto/voitures anciennes et fête de la musique qui l'accompagne depuis plus de 10 ans.

Le 12 mars nous allons organiser à la salle des fêtes un repas savoyard conjointement avec les restaurants : le Chaudron Savoyard (Châlons-en-Champagne). Le Relais du Perthois (Heiltz-le-Maurupt). Les bénéfices de ce repas seront reversés dans leur intégralité à des actions d'aides à la personne autour de nous. Nous avons retenu cette option pour que cette action ne soit pas diluée dans de grandes ONG mais directement utiles localement.



Ces évènements feront l'objet de futures communications. En attendant belle année 2022 à vous et vos proches.

Enfin, nous avons une pensée toute particulière pour Jocelyne Muneaux, sa famille, ses proches et ses amis nombreux. Jocelyne avait bon cœur et était toujours partante pour donner un coup de main dans la bonne humeur.



Le P'tit journal



Cette année 2021 se termine, avec, toujours cette incertitude et cette crainte. Le comité des fêtes n'a pas été épargné par les mauvaises annonces. En effet plusieurs, plusieurs manifestations

ont dû être annulées pour cause de météo capricieuse ou de restrictions sanitaires.

Mais c'est avec plaisir que nous avons pu organiser le traditionnel loto en novembre ainsi qu'un bal et un très beau feu d'artifice lors de la fête patronale qui ont eu un grand succès.

Malgré le Noël des enfants qui n'a pas pu, encore une fois, avoir lieu, nous avons eu une pensée particulière pour les enfants avec une petite surprise qu'ils ont pu

découvrir à la boulangerie.

Nous remercions les participants qui sont venus nombreux à ces manifestations ainsi que les bénévoles qui nous ont beaucoup aidé et à la municipalité pour son soutien.

Nous gardons espoir, pour l'année à venir, un contexte sanitaire plus serein qui nous permettra d'organiser d'autres manifestations toujours plus festives, dans la joie et la bonne humeur.

Le comité des fêtes reste ouvert à toute personne souhaitant faire partie de notre équipe. N'hésitez pas à nous rejoindre.

En attendant de pouvoir vous retrouver, nous souhaitons, à tous, une belle et heureuse année 2022.

L'équipe du comité des fêtes

Club détente et loisirs



Que dire de cette année sinon qu'elle restera, aussi, rangée dans l'armoire aux mauvais souvenirs.

Plus de réunion les lundis comme nous en avons l'habitude

En raison de la pandémie et des risques encourus puisque étant dans la catégorie des personnes à risque rien n'a pu être prévu ou organisé.

Pour apporter un rayon de soleil nous avons décidé d'offrir pour Noël un ballotin de chocolats à nos adhérents. C'est encore un plaisir que l'on peut aborder sans

risque.

La prochaine assemblée générale du club est prévue courant Janvier.

Madame la présidente confirme, comme annoncé lors de l'assemblée générale de 2020, qu'elle ne se représentera pas. Cette décision est irrévocable.

Nous avons courant 2020 lancé un appel par une lettre déposée dans les boîtes aux lettres du village pour savoir si de nouvelles personnes seraient intéressées à rejoindre le club.

A ce jour aucune réponse, que ce soit de la part de jeunes retraités ou de personnes plus jeunes pour venir participer à la vie du club.

En conséquence, si lors de l'assemblée générale prévue en Janvier, aucune intention de participer ne se déclare, la décision de dissolution du club détente et loisirs à l'ordre du jour.

Nous vous présentons, peut-être pour la dernière fois, nos meilleurs Vœux 2022, avec le souhait que les problèmes de COVID 19, ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Les pompiers

Notre Corps de sapeurs-pompiers vieillit, des départs en retraite, des restrictions de santé... réduisent énormément nos effectifs à tel point que l'amicale des sapeurs-pompiers de Heiltz-le-Maurupt ne comptera bientôt plus que deux hommes eux-mêmes déjà reliés au centre de Secours de Vanault-les-Dames.

Nous n'avons pas d'autre choix que de subir le regroupement de communes ce qui implique qu'un corps communal est obligé de se mettre au même niveau que

les grands centres d'intervention, avec des stages obligatoires, vaccinations et tout ce qui s'en suit. Un minimum aurait suffi, comme autrefois mais, ce n'est plus possible, le bénévolat n'existe plus, quel dommage... Malgré tout j'ose espérer que des jeunes vont se dévouer pour reprendre notre Corps de sapeurs-pompiers.

En attendant, je vous souhaite de très belle année.

Lignot Thierry

Le groupe scolaire

Notre groupe scolaire compte cette année encore 7 classes pour 116 élèves (42 en maternelle et 74 en élémentaire). Les classes de CP et CE1 sont toujours doublées, elles comptent 13 à 14 élèves chacune, ce faible effectif facilite les apprentissages et le suivi des élèves en difficulté. Je rappelle que ce dispositif existe dans notre école car nous sommes en REP.

Cette année, le projet d'école a été réécrit pour 3 ans, les axes de travail visent l'amélioration du vivre ensemble (co-éducation avec les familles), le plaisir de lire et de mieux comprendre et l'amélioration du niveau des élèves en résolution de problèmes.

Pour cela plusieurs actions auront lieu au cours de ces 3 années : organisation de rallyes lecture et de rallyes maths avec la

collaboration des parents, chaque classe mettra en place un prêt de livres pour l'année scolaire, intervention de l'association Partage51 qui animera des débats philosophiques sur le thème du « vivre ensemble » ainsi que des séances de sophrologie, les CM1/CM2 qui participent déjà depuis quelques années au concours des « Petits champions de la lecture » poursuivront : certains élèves ont déjà remporté des prix, sensibilisation à la solidarité : des projets verront le jour comme la participation aux actions menées par l'association ELA (cross, dictée...).

L'abonnement de l'école à l'ENT « ONE » (Espace Numérique de Travail), financé par la COMCOM, nous permet de communiquer avec les familles en utilisant les mails, le blog (cahier de vie), le

cahier multimédia, le cahier de texte ... Grâce à cet outil, tous les enseignants proposent actuellement aux parents de relever un défi maths en famille une fois par mois. L'objectif est de créer un lien école/famille de façon ludique, les réponses peuvent être envoyées sous trois formes : en rédigeant une phrase ou en faisant un dessin ou une photo.

Toute l'école vous souhaite une très belle année 2022 !

L'équipe du personnel du Groupe scolaire des Trois Rivières



Le Football continue !

Coup de froid sur les footballeurs !

Le chauffe-eau a explosé à la fin de cet été. Depuis l'hiver 2017, les différents présidents qui se sont succédé à la tête du club se battent pour avoir de l'eau chaude dans les douches du vestiaire. Entre problème de gaz, de vannes, d'éléments du chauffe-eau défectueux et de difficultés à faire intervenir un professionnel, la 4CVS fait fort depuis quelques années. Après avoir obtenu l'intervention d'un professionnel, le chauffe-eau a explosé le jour même de sa remise en service. C'est donc depuis le 18 juin que nous sommes en attente d'une réparation. Nous imaginons

tous, que de prendre une douche froide en plein mois de novembre n'est pas envisageable. Et ne parlons pas des conditions dans lesquelles nous accueillons nos adversaires et les arbitres officiels.

Revenons au football :

Malgré la situation sanitaire qui s'est dégradée, la pratique du football amateur a pu se poursuivre.

Les mesures mises en place par les différentes instances du football permettent de maintenir les rencontres et les entraînements. C'est à coup de contrôle de Pass sanitaires, de mesures de distanciation et de gestes barrières que notre sport

continue d'animer notre passion.

Sportivement, nous sommes actuellement à la 6ème place du championnat de DISTRICT 3, alors que nous ne sommes, à peine, qu'à la moitié du championnat.

En ce début d'année 2022, l'ensemble des membres du club souhaite remercier ses partenaires. Nous remercions également nos supporters, qui sont toujours aussi nombreux au bord du terrain.

Et pour finir l'association sportive de football du village vous souhaite de passer une agréable année 2022.

Le président : Adrien MUNEUX

État-civil 2021



- Bienvenue à Mathys MASSON le 3 novembre
- Nos sincères condoléances à la famille de Jocelyne Muneaux, partie trop vite, partie trop tôt le 26 octobre.
- Je souhaite également rendre hommage au Père Michel Schadeck, prêtre de notre paroisse, disparu le 16 novembre, et saluer sa mémoire. Un homme bon, dévoué, généreux, disponible, qui allait vers l'autre avec gentillesse, discrétion et humilité, il écoutait, comprenait et jamais ne jugeait et ceci, au delà de toutes considérations religieuses. Il laisse tout naturellement un grand vide !
- C'est avec stupeur eu une infinie tristesse que nous avons appris de départ brutal de Dominique MALOT, le 22 décembre. Notre village perd un citoyen, le Conseil Municipal perd un

élu compétant, au service de la collectivité durant tant d'années en qualité également de pompier volontaire et nous déplorons la perte d'un ami. Nous ne pouvons combler le vide personnel et professionnel de son absence, nous garderons de lui le souvenir d'un homme droit, généreux, serviable, disponible et discret. Nous sommes honorés de l'avoir connu et d'avoir partagé ce bout de chemin, bien trop court, hélas, avec lui. Nous adressons à sa maman Rolande, à sa fille Aurélie, à sa compagne Christiane, à sa sœur Patricia et à toute la famille, nos bien sincères condoléances.

Bienvenue à toutes celles et ceux nouvellement installés en notre village.

Deux nouveaux permis de construire ont été

délivrés à la Maladrie, deux parcelles sont encore disponibles, avis aux amateurs !

Un clin d'oeil, pour terminer, à Christian Muneaux que nous remercions pour son implication, sa gestion des sites de la commune et d'ILLIWAP. A ce propos, pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, téléchargez l'application afin de recevoir les flash-info de la commune.

Que 2022 vous soit des plus éclatantes, qu'elle apporte bonheur, santé et prospérité, qu'elle soit un démarrage sur de nouvelles bases qui puissent offrir de nouvelles perspectives, réussite et bien être !